



Beziers, jeudi 7 juillet 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04019

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Arrêté préfectoral n°2022 du 5 juillet 2022

Feux d'artifices**Spectacle Pyrotechnique****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 19/08/2022 de 22:30 à 23:30**

- o **Hérault**
entre les pk 0,000 et pk 0,5

Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 19/08/2022 de 22:30 à 23:30

- o **Hérault**
entre les pk 0,000 et pk 0,5 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Conformément à l'arrêté préfectoral signé le 5 juillet 2022, Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de l'interdiction de stationner en rive droite et gauche, de l'interdiction de naviguer sur l'embouchure du fleuve Hérault depuis le PK 0 jusqu'à la mer, commune d'Agde, entre 22h30 et 23h30 en raison de l'organisation d'un feu d'artifice par la commune le 19 août 2022.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

Service Territorial Midi, Pont Rouge - Avenue du Prado, 34500 BEZIERS
Tél : 04 67 11 81 30 - Fax : 04 67 76 30 64

Date limite d'affichage :

20/08/2022

Adjoint au Chef de Service

Signé

Frédéric CAUMEIL